L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 AVRIL 1861.

G. F. WEISSE E. DUVERGES — N. DUPOUY S. HARRY — EDITEURS-PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 15 AVRIL

Voir la seconde page, pour :
LE FEUILLETON,
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Sheriff, à 10 heures et demie, rue Gravier No 42—Meubles &c. Aussi : A midi, au City Hotel, rue de la Commune—Maison en briques située au coin des rues Royale et St Pierre.

Par Richard Tonplin, à 10 heures et demie, dans la rue Vieille Levée No 95 Eau de vie, genièvre, cigares, sardines, vin, &c.

Par Edward S. Andrer, Passage de la Bourse No 83—Meubles, porcelaine, bijoux, pendules, &c.

Les défenses du fleuve.

Il faut tout prévoir et aviser, en cas de prolongation de la guerre, non seulement à repousser toute attaque qui pourrait être dirigée contre la ville, mais encore à interdire aux bâtiments de guerre de M. Lincoln l'entrée du fleuve. Nous ne doutons pas que le colonel Hebert, sous le commandement duquel sont placées toutes les forces militaires de la Louisiane, et le commodore Rousseau et le major Duncan qui sont chargés de la protection du fleuve, n'aient déjà pris les précautions qu'a pu leur suggérer leur expérience militaire. Mais le public est peu au courant de leurs opérations et de tous côtés surgissent les plans et les suggestions.

Notre meilleure défense pour le moment est le peu de profondeur du chenal dans la passe. Il n'y a que treize pieds d'eau et cette profondeur ne permet pas à une corvette de guerre de s'aventurer dans la passe. Mais cet état de choses peut changer d'un moment à l'autre par une crue soudaine très probable à cette époque de l'année. Ensuite la marine des Etats-Unis possède un assez grand nombre de bateaux à vapeur légers et tirant peu d'eau qui pourraient facilement remonter le fleuve.

Pour les arrêter dans leur marche, il n'y a jusqu'à présent que les deux forts Jackson et Philippe. Nous admettons que ces forts sont dans un état de défense suffisante pour résister avec succès à une attaque toute de pure flotille de petits bateaux à vapeur. Mais il peut arriver que ces bateaux, au lieu de combattre les forts, essaient de franchir le passage à toute vapeur en essuyant une ou deux volées de coups de canon, ou qu'ils profitent de la nuit ou du brouillard pour passer inaperçus.

Une expédition qui réussirait à éviter les forts pourrait venir établir un poste fortifié sur la quarantaine, soit à tout autre endroit pour intercepter les communications entre la ville et les forts. Lorsque l'état de l'eau permettrait aux gros bâtiments de guerre d'entrer dans le fleuve, l'ennemi aurait aussi quelque grand point en empêchant le ravitaillement et le renfort de nos forts qu'il attaquerait ensuite de deux côtés à la fois.

Pour éviter ce danger il y a deux sortes de mesures à prendre : établir des batteries à certains points de la côte et avoir dans le plus bref délai une petite marine, composée de canonnières à vapeur qui puissent se porter d'un point à un autre avec la plus grande rapidité et qui, munies de pièces à longue portée, soient en état sans grand danger pour elles-mêmes de tenir en respect les bâtiments ennemis.

Pour ce qui concerne les travaux de fortification de la côte, nous avons confiance dans les connaissances spéciales du colonel Hebert et du major Duncan, mais on nous a fait part d'une idée dont la réalisation paraît devoir être d'une grande utilité pour l'exécution des plans de ces messieurs. Il s'agit de la création d'une compagnie du génie, composée de soldats travailleurs qui puissent exécuter avec promptitude et habileté les travaux de terrassement et de fortification, réparer les brèches &c. On nous a cité les noms des personnes qui sont proposées comme officiers de cette compagnie et leurs connaissances spéciales aussi bien que leurs antécédents garantissent que, sous leur direction, une compagnie de soldats du génie rendrait d'éminents services pour la défense du fleuve, des forts ou de la ville.

Quant à la création d'une marine, nous savons que le commodore Rousseau a visité dans ce but les chantiers d'Algier. Mais il faut au moins deux mois pour construire une ou deux canonnières, tandis qu'un correspondant, ex officier de la marine française, nous indique le moyen d'avoir dès à dix jours quatre canonnières blindées, armées et équipées. On trouvera plus loin sa communication sur laquelle nous appelons l'attention toute spéciale de la commission maritime chargée de la défense du fleuve.

Avec quatre bâtiments semblables et un poste fortifié à la passe, on pourrait non seulement interdire l'entrée du fleuve à une escadre, mais encore harceler les bâtiments qui croiseraient à l'embouchure et les forcer à se tenir à une distance respectueuse. La construction d'une batterie flottante complèterait un ensemble de mesures actives et sûres qui garantiraient la parfaite sécurité de la Nouvelle Orléans. Un citoyen répondant propose d'organiser une batterie d'artillerie volante, assistée de quelques compagnies d'infanterie légère, et qui pourrait être transportée par un bateau à vapeur ordinaire et s'établir sur un point donné de la côte. Nous renouvelons l'appréciation de tous ces projets à l'autorité militaire compétente, notre rôle ne peut que se borner à les faire connaître au public.

HONNEUR A LA LOUISIANE.—Tous les loyaux amis doivent être heureux et fiers de voir que le premier succès remporté par les armes des Etats-Confédérés, est dû à l'habileté et au courage d'un enfant de la Louisiane. Le général G. Toutan Beauregard, créole louisianais, a justifié les espérances que sa nomination avait fait naître chez ceux qui connaissent son caractère et son savoir. C'est aux après-midi du général